

SECOND DEGRÉ :

Même s'il est difficile de voir clairement ce que serait le projet ministériel pour le second degré tant le ministère multiplie les « fausses pistes », les provocations, les démentis tout en jurant son attachement au service public, on peut tout de même repérer de grandes orientations. Le contexte budgétaire d'abord donne le cadre avec 80 000

LE CONTEXTE BUDGÉTAIRE

La Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) vise à concrétiser dans chaque ministère l'objectif de non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. C'est dans ce cadre qu'un audit piloté par le ministère des Finances devrait être rendu public fin décembre. Les chiffres sont redoutables : sur la période 2009-2012, de l'ordre de 80 000 emplois devraient être supprimés à l'Éducation nationale.

Un tel objectif ne peut être approché qu'au prix de transformations considérables du système éducatif et de nos conditions de travail et d'emploi.

Dans ce contexte, le passage de quatre à trois ans des bacs professionnels apparaît à la fois guidé par la volonté d'économies d'emplois mais doit aussi être lu comme une première étape de transformations plus importantes susceptibles de déboucher sur une fusion des voies technologiques et professionnelles. Chacun en mesure toutes les conséquences tant pour les élèves que pour les personnels.

Cependant, les économies ainsi réalisées, même si elles sont substantielles, sont très largement en dessous des objectifs décrits ci-dessus.

En collège, les économies très importantes réalisées ces dernières années ne laissent plus guère de marge de manœuvre sauf à créer des voies d'éviction vers des formations professionnelles d'insertion (apprentissage par exemple) qui, bien sûr, seraient sous la responsabilité des Régions. Ce n'est pas non plus dans le premier degré que le gouvernement pourra dégager les économies qu'il prévoit, pas plus que dans l'enseignement supérieur où d'ores et déjà des engagements d'augmentation du budget ont été pris.

Le feu risque donc de se concentrer sur les voies générales des lycées avec des diminutions drastiques du nombre d'heures d'enseignement offertes aux élèves. Le battage médiatique sur les comparaisons internationales n'a sans doute comme but que de nous y préparer. Une diminution de 25 % des heures dispensées dans les lycées d'enseignement général et technologique représenterait une économie de l'ordre de 25 000 emplois. On est encore loin des 80 000 prévus et c'est aussi sur les conditions d'emploi des personnels que le gouvernement devrait agir pour atteindre ses objectifs.

Imposer des heures supplémentaires, même revalorisées, permettrait à la fois de diminuer le nombre d'emplois et de faire des économies substantielles. Ainsi, imposer trois HS à chaque professeur permettrait la suppression d'environ 30 000 emplois. Par ailleurs, la suppression d'un emploi permet, à crédits constants, de créer l'équivalent de plus de deux postes en heures supplémentaires.

Si toutes ces descriptions paraissent apocalyptiques, on voit bien qu'elles sont le passage obligé pour permettre au gouvernement ne serait-ce que d'approcher les objectifs qu'il s'est fixés. ■

ORIENTATION : AU SERVICE DE QUI ?

La multiplication des rapports sur l'orientation⁽¹⁾ permet au moins de dégager des constantes dans le discours des décideurs : le divorce patent entre les constats et les préconisations ! Le rapport Reiss, rendu public en novembre, comme celui de l'Inspection générale de 2005, ou celui du HCEE en 2001 mettent tous l'accent sur le rôle de « fusible » joué par les CO-Psy pour tous les dysfonctionnements du système éducatif, mais aussi leur rôle incontestable qui en fait « un des acteurs clefs de différents dispositifs qui, à l'École visent à déterminer les parcours les plus adaptés aux capacités des élèves ». La multiplication des missions, la diversification des publics, notamment avec les UPI, la complexité croissante des demandes, sont effectivement reconnues de même que la réduction drastique des effectifs qui conduira, si rien n'est fait, à la disparition de la moitié de la profession d'ici cinq ans ! Pourtant aucun de ses rapports ne préconise d'augmenter le nombre de CO-Psy pour leur permettre de déployer toutes leurs compétences professionnelles dans les établissements et les CIO, au bénéfice de la réussite des élèves, de l'élaboration de projets d'orientation ambitieux, et de l'amélioration du travail en équipe ! Non, ils proposent de transférer les CIO aux Régions, de leur confier d'autres missions avec d'autres publics, tandis que les enseignants devraient jouer les maîtres Jacques. Ils proposent une nouvelle architecture pour le second degré, avec moins d'enseignements, moins d'options, moins de diplômes professionnels, ce qui ne peut se traduire que par une augmentation de la sélection sociale. Plus besoin, effectivement de psychologues qui prennent appui sur les projets d'avenir pour favoriser l'envie d'apprendre, l'implication dans les études et la construction de parcours de réussite pour chacun ! Des conseillers « VRP des métiers » seront bien suffisants ! Mais ce n'est pas ce qu'attendent les personnels, les jeunes et les parents ! Il faudra bien l'entendre ! ■

(1) Il y a eu sept rapports depuis 2003.

LES PROJETS

La suppression programmée de 20 000 postes par an, véritable hécatombe, conduira inéluctablement à une réduction de l'offre de formation (horaire global des élèves, suppression d'enseignements, réorganisation des voies et séries du lycée qui sont les plus coûteuses...), à un resserrement des voies du lycée et à une augmentation des missions, voire des heures de présence dans les établissements, des personnels.

DEUX ÉTAPES : 6-16 ANS/16-22 ANS

Par ailleurs, dans le cadre de l'objectif inscrit dans la loi de 2005 d'amener 50 % d'une génération à un diplôme du supérieur, le ministre explique que la scolarisation doit se concevoir en deux étapes : la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans d'une part, et une scolarisation entre 16 et 22 ans d'autre part, le baccalauréat n'étant alors qu'une simple étape. On ne peut contester le réalisme d'une telle approche, ni le fait qu'elle induise une certaine ambition, mais pour une partie seulement de la population scolaire, et c'est bien là que le bât blesse. En effet les consé-

quences seront lourdes pour ceux qui ne prendront pas le bon train du second cycle et n'accéderont pas au lycée, quelle qu'en soit son organisation future.

Relire les annonces et déclarations ministérielles de ces derniers mois à la lumière de cette conception en deux étapes permet de comprendre la cohérence de l'ensemble : une scolarité obligatoire au collège recentrée sur un socle commun avec un livret de compétences qui certifie trop souvent de vagues compétences peu éclairantes sur les acquis réels ; des mesures d'accompagnement éducatif après la classe qui risquent de se substituer à terme à certains enseignements ; des services d'orientation et d'insertion regroupés dans une sorte de guichet unique pour accompagner et justifier socialement la sortie à ce niveau du système éducatif des élèves qui n'ont pas su, pu ou voulu montrer leur capacité à poursuivre des études supérieures ; des parcours du lycée plus cylindriques en fonction des possibilités supposées d'études supérieures.

RÉFORME DU BAC PRO

À plusieurs reprises, le ministre de l'Éducation nationale s'est exprimé pour le développement des formations de baccalauréats professionnels en trois ans (contre quatre actuellement ; deux années de BEP et deux de bac pro). Selon les spécialités, des divisions de Secondes professionnelles (première année de BEP), seront transformées en première année de bac pro trois ans, dès la rentrée 2008. Dans une note au recteur du 29 octobre, le ministre précise les modalités. L'objectif est de transformer l'ensemble des Secondes professionnelles à la rentrée 2009. Les formations tertiaires seront les plus touchées : 50 % des BEP vente, comptabilité, secrétariat ou métiers de la communication sont transformés dès 2008.

Il semble malgré tout que les recteurs appliquent ce texte avec un empressement variable. S'il est nécessaire de permettre à tous les titulaires de BEP de poursuivre leurs études (moins de la moitié accèdent au bac pro), ce n'est certainement pas en réduisant le parcours de formation que l'on améliorera la réussite dans la voie professionnelle.

D'autre part, la généralisation du bac pro trois ans conduira à la suppression du BEP qui reste, dans certains secteurs comme l'hôtellerie, un

diplôme permettant l'insertion professionnelle. Enfin, le parcours en quatre ans, avec une qualification intermédiaire, permet à de nombreux jeunes de reprendre confiance en eux et de retrouver une réussite scolaire plus difficile à réaliser en trois ans.

Concernant l'équilibre entre les trois voies du lycée, la généralisation du bac pro en trois ans risque de porter un coup fatal aux séries technologiques. De fait ce bac pro se transformerait, en terme de public et de contenus, en une forme proche des actuels baccalauréats technologiques permettant la poursuite d'études, notamment en BTS. Il ne resterait, pour une partie importante du public actuel de la voie professionnelle, que les formations au CAP de moins en moins porteuses d'insertion professionnelle. Pour le SNES, c'est un tout autre projet qui devrait être porté. En s'appuyant sur les spécificités des trois voies du lycée, en augmentant encore la diversification et dans le même temps en reconstruisant les passerelles permettant à chaque jeune de trouver un parcours de réussite, le système éducatif pourrait lutter contre l'échec scolaire et les sorties sans qualification. Ce ne sont malheureusement pas les choix du ministre. ■

Échos des S3... Échos des S3... Échos des S3... Échos des S3... Échos des S3...

Bordeaux

Le rectorat a annoncé l'ouverture de 127 bacs professionnels en 3 ans avec 2 818 places pour fermer dans le même temps 3 377 places de BEP. Il ouvrira aussi 230 places en CAP car de nombreux élèves ne pourront pas accéder au bac professionnel en 3 ans.

L'intersyndicale académique SNETAA, CGT, FO, SNUEP, SNEP, SNES a déjà rassemblé les collègues le 14 novembre pour une audience au rectorat et à la Région, et appelé à une grève académique le 6 décembre. Elle a rencontré la FCPE et convenu d'une action commune au CAEN (Conseil Académique de l'Éducation nationale) du 18 décembre.

Caen

Il existe actuellement dans l'académie 2 lycées proposant un bac professionnel en 3 ans.

Le 30 novembre, lors d'une réunion des proviseurs était annoncé pour la rentrée 2008 l'objectif de 50 % de bac pro 3 ans en tertiaire par transformation des BEP, une « expérimentation maîtrisée » en industriel. Chaque proviseur devait faire remonter ses propositions pour le 12 décembre et la rectrice annoncera ses décisions le 17 décembre. Dans le Calvados la mobilisation se construit dans le cadre d'une intersyndicale FSU Unsen CGT, UNSA, SUD Éducation, SGEN CFDT. Côté lycéen, des mouvements de blocage perdurent avec la préoccupation de l'avenir des formations, particulièrement dans les lycées professionnels.

Lille

L'intersyndicale de l'enseignement professionnel appelle à une grève le 20 décembre sur les bacs pros en 3 ans et la disparition des BEP. La FSU a déposé un préavis de grève et un appel à la manifestation (Lille, 14 h 30, porte de Paris). Le SNES a appelé à des AG dans tous les établissements pour décider de la riposte la plus appropriée : grève, rassemblement.

Nantes

Dans l'académie de Nantes, le recteur projette dès 2008 la transformation de pratiquement toutes les formations BEP 2 ans - Bac pro 2 ans en Bac pro 3 ans pour le tertiaire administratif et l'industriel. Concrètement, à l'horizon 2011 cela se traduira dans plusieurs établissements par une baisse des effectifs élèves de près de 30 %. Des éléments plus précis seront donnés le 20 décembre.

Rennes

Le CESR de Bretagne a voté, à l'unanimité, une motion contre la généralisation des baccalauréats professionnels en trois ans. Il estime que la réduction massive des BEP dès la rentrée prochaine modifie radicalement l'architecture des formations professionnelles et technologiques, sur laquelle toute la stratégie régionale emploi formation est fondée en Bretagne ».

LE GRAND ÉLAGAGE ?

emplois à supprimer sur quatre ans. La mise en relation des discours récurrents du ministre, des premières décisions concernant la voie professionnelle, des différents rapports comme celui sur l'orientation donnent un aperçu des projets du gouvernement. Les premières annonces sur les lycées sont prévues pour janvier.

DU MINISTÈRE

LE MINIMUM POUR LES UNS

Ainsi, pour ceux qui s'arrêteront à la fin de la Troisième, voire avant, point n'est besoin d'une orientation créant les projets d'avenir indispensables à l'émergence de l'envie d'apprendre, point n'est besoin d'interroger les besoins de culture vivante, ouverte sur le monde de demain, de simples repères patrimoniaux et quelques normes comportementales suffiront ! Dans ce cadre, le rôle du professeur principal prend une dimension particulière : non seulement il devra être l'animateur pédagogique, mais aussi celui qui donnera les « bonnes informations utiles » sur les formations « accessibles » en fonction du niveau de l'élève, qui proposera la note de vie scolaire, celui qui validera l'acquisition des compétences de base : B2I, livret de compétences... et pourquoi pas, demain, formation à la sécurité routière, aux premiers secours...

L'OBJECTIF DU SUPÉRIEUR POUR LES AUTRES

Pour les autres, l'horizon sera le diplôme du supérieur. La question du rôle du baccalauréat est alors posée : sera-t-il toujours un niveau de qualification ou deviendra-t-il un simple certificat de fin du secondaire ? La place des séries technologiques et professionnelles et leur articulation dépen-

dront en grande partie de la réponse à cette question qui dépasse par ailleurs le cadre de l'Éducation nationale pour investir celui de la structure des emplois et des stratégies des employeurs dans leur recrutement.

LES SCÉNARIOS POUR L'AVENIR DU LYCÉE

Après s'être publiquement interrogé sur l'éventualité d'un « bac unique » et sur la remise en cause de la série ES au lycée général, le ministre s'est rétracté. Les réactions nombreuses dans la profession y ont sans doute été pour beaucoup. Aujourd'hui, l'idée d'un resserrement des séries reste « dans l'air » : large tronc commun pour les séries générales avec des « modules » de spécialité pour donner une dimension plus spécifique ou réduction à deux des trois séries actuelles, menaces contre la voie technologique.

Et la classe de Seconde ? Quelle nouvelle architecture ? Quelle place aux enseignements de détermination ? Si une réflexion est urgente pour en améliorer le fonctionnement, la diminution évoquée de deux heures dans l'horaire élève et l'éventualité d'une Seconde commune générale technologique et professionnelle nous semblent un profond contresens, sauf à avoir déjà « sorti » du parcours une plus grande partie des élèves qu'aujourd'hui, ce qui serait inacceptable. ■

BACS PROFESSIONNELS : RÉACTIONS SYNDICALES

Les syndicats enseignants du second degré de la FSU - SNUEP⁽¹⁾, SNETAP⁽²⁾, SNES, SNEP - se sont exprimés dans un communiqué commun (<http://www.snes.edu/snesactu/spip.php?article2795>). Ils appellent tous les personnels des lycées professionnels, généraux et technologiques, de l'Éducation nationale et de l'Agriculture à se réunir au plus vite et à se mobiliser, dans l'unité la plus large, afin d'agir pour exiger le retrait des modifications imposées sur les structures pour la rentrée 2008.

Pour le SNUEP-FSU, il est clair qu'il s'agit de casser la voie professionnelle, avec une approche purement comptable pour gagner une année de formation. Il rappelle que le BEP en deux ans est pour de nombreux élèves une voie de réussite, de re-motivation et leur permet alors d'envisager de préparer un baccalauréat professionnel en deux ans. Les quatre années d'études permettent la poursuite de la formation générale dans un contexte d'acquisition de savoirs professionnels. « Plutôt que de réduire l'offre de formation, le ministère se grandirait en engageant un débat sur la mise en place de passerelles entre les voies de formation. » Il exige le retrait des propositions de généralisation du baccalauréat en trois ans et de suppression des BEP. Le SNETAA (syndicat majoritaire dans les lycées professionnels) « demande solennellement au ministre de retirer sa note » considérant qu'elle concerne la suppression des BEP par le biais de la généralisation du bac pro trois ans. Une telle mesure vise « au démantèlement de l'enseignement professionnel public et laïque ». Elle met en cause l'existence même des lycées professionnels.

L'UNSEN-CGT estime que « les formations en trois ans peuvent s'envisager sous certaines conditions, mais elle refuse la généralisation et l'abandon total des cursus BEP/bac pro (2+2) qui répondent à une cohérence pédagogique dont la finalité professionnelle au niveau IV doit rester centrale ». Elle appelle ses organisations académiques et départementales à poursuivre les mobilisations et à multiplier les initiatives. Le SGEN-CFDT estime positif la possibilité offerte aux élèves aujourd'hui admis en BEP d'accéder au bac professionnel. Il attend des garanties assurant que le bac professionnel ne sera pas mis en place dans une logique uniquement budgétaire et assurera aux élèves une formation d'égale qualité et dignité.

Le SE-UNSA soutient une diversification des parcours vers le bac pro mais s'oppose résolument à une généralisation motivée par les économies budgétaires. « Le parcours en quatre ans doit rester possible. » Il dénonce une approche comptable cynique.

La FEP-CFDT (enseignement privé) « appelle tous les enseignants à se mobiliser contre la précipitation » de la réforme des baccalauréats professionnels et contre des mesures qui ne prennent pas en compte « les réalités du parcours scolaire », la durée de la formation devant « s'adapter aux besoins des élèves ».

Le SNPDEN-UNSA (chefs d'établissement, majoritaire), se déclare « favorable au développement de baccalauréats professionnels en trois ans », mais il condamne « la précipitation qui consiste à supprimer, à marche forcée, les formations au BEP ». Il demande que les formations de niveau V (BEP, CAP) soient « maintenues lorsqu'elles sont utiles ».

Le SNUPEP-FSU exige le maintien des BEP et s'oppose à la généralisation du Bac pro en 3 ans, il demande au ministère de prendre « le temps de la réflexion ». Il dénonce le risque de « renforcer le flux d'élèves vers les formations proposées en alternance par les CFA ».

L'intersyndicale des lycées professionnels⁽³⁾ sera reçue le 11 décembre au ministère... ■

(1) SNUEP-FSU : syndicat unitaire de l'enseignement professionnel.

(2) SNETAP-FSU : syndicat national de l'enseignement agricole public.

(3) Par ordre de représentativité : SNETAA-EIL, UNSEN-CGT, SNUEP-FSU, SNLC-FO, SGEN-CFDT, SE-UNSA, SNALC-CSEN.

Pages réalisées par Mireille Breton, Fabienne Bellin, Monique Daune, Roland Hubert, Claudie Martens, Catherine Remermier, Thierry Reygades, Daniel Robin.

TROIS QUESTION AU



Comment les professeurs apprécient-ils la mise en place des bacs pro 3 ans ?

Dans toutes les académies, l'annonce de la généralisation des BAC PRO 3 ans a déclenché un tollé auprès des personnels de LP.

Confrontés en permanence aux difficultés scolaires et sociales de leurs élèves, les enseignants ont perçu immédiatement les effets néfastes de cette réforme annoncée « valorisante » pour la voie professionnelle. Un rapport de l'inspection générale, paru en 2005, ne souhaitait pas la généralisation des bac pro en 3 ans, il préconisait même de ne pas développer l'expérimentation en cours.

Ce n'est donc pas l'avis des « spécialistes » de l'éducation que le Ministre a suivi mais celui du Medef par l'intermédiaire de l'UIMM (Union des industries et des métiers de la métallurgie) qui, ne l'oublions pas, est à l'origine de l'expérimentation des bac pro 3 ans. En définissant « une certification de niveau V accessible aux élèves à la fin de la deuxième année du parcours en trois ans », Xavier DARCOS, satisfait les souhaits du Medef qui visent à remplacer les diplômes nationaux par les certificats de compétences. Ces derniers ayant l'inestimable avantage d'avoir une durée limitée dans le temps et de ne pas garantir durablement un salaire aux employés dans des conventions collectives.

Comment les élèves apprécient ils la mise en place des bacs pro 3 ans ?

Pour les élèves engagés dans un cursus BEP, qui subissent depuis des années une situation d'échec scolaire, l'orienta-

tion vers la voie professionnelle leur offrait un second souffle. Le palier d'orientation post BEP leur permettait également d'affiner un projet professionnel non défini en Troisième. Ce que propose Xavier Darcos avec ce nouveau cursus de 3 ans, c'est l'obligation de choisir une orientation professionnelle dès 14 ans, à la sortie de la Troisième, avec pour unique passerelle, une voie de relégation vers un CAP à l'issue de la seconde année de BAC PRO, s'ils ne peuvent pas aller en Terminale.

Ne doutons pas un instant que ce sont les élèves de catégories socio-économiques défavorisées qui seront les premiers touchés et renvoyés vers l'apprentissage. Nombre d'entre eux l'ont compris et ils réfutent tout autant que nous cette réforme.

Y a t il des risques qu'un mouvement se développe dans les académies ?

Nos collègues se sont immédiatement mobilisés pour informer les élèves, les familles, les élus des conséquences désastreuses de la généralisation du BAC PRO 3 ans pour les élèves les plus en difficulté et qui supprimera 25 % des postes de PLP. Depuis 15 jours, le Ministère de l'Éducation Nationale a engagé une campagne de propagande qui démontre sa volonté de passage en force. Les enseignants de LP l'ont compris et leur mobilisation ne fait que s'amplifier. Que Xavier Darcos ne doute pas un seul instant de notre détermination à contrer une réforme qui pénalisera ceux pour qui nous nous battons sans relâche au quotidien : nos élèves.

3... Échos des S3... Échos des S3...

Rouen

Les organisations SNES, SNEP, SNUEP, Snetap (FSU), SE - UNSA, SGEN, SNALC, SNCL, SNETAA, FO, SUD, URSEN-CGT exigent le retrait de la généralisation des bacs pros en 3 ans, dont la logique purement financière vise à supprimer massivement des milliers de postes dans les LP. Elles invitent les personnels à signer massivement la pétition unitaire qu'elles ont adoptée. L'intersyndicale se réunira le 19 décembre pour proposer une action unitaire.

Toulouse

L'intersyndicale SNES - SNUEP - SNEP - SNETAP - SNETAA - CGT EDUC - SUD - FO appelle à un rassemblement le vendredi 14 décembre à 9 heures devant le rectorat (un préavis de grève académique est déposé), contre la généralisation du bac pro en 3 ans ; dans l'académie de Toulouse, 1 848 places de BEP seraient supprimées pour 1 454 places créées en bac pro, soit un déficit de 400 places en LP, et ce alors que 2 000 jeunes de l'académie n'avaient pas été affectés en LP, faute de place, en juin 2007.

Versailles

L'académie compte déjà 15 % de formations bac professionnel en 3 ans (sur l'ensemble des bac pro). Le recteur fixe l'objectif d'aller vers les 25-30 % l'année prochaine. L'ensemble des organisations syndicales (FSU, CGT, SNETAA, FO SGEN-CFDT, SUD, SE-UNSA) reçues par le recteur le 28 novembre ont demandé qu'il n'y ait aucun BEP de supprimé à la rentrée. Des assemblées générales intersyndicales se sont déjà tenues à Evry et Boulogne. D'autres sont programmées dans les quatre départements que compte l'académie le 12 décembre.



Un *Courrier de S1* spécial Réformes arrivera dans tous les établissements dans les prochains jours. Un outil pour animer les réunions syndicales